

HOUNIE Jean-François

De: Anne <anne.beyriere@hotmail.fr>
Envoyé: lundi 1 septembre 2025 15:26
À: Enquete publique PLUI
Objet: Re: enquête publique unique- PLUi de la communauté de communes de lacq-Orthez

Le 01/09/2025 à 11:54, Anne a écrit :

> Madame, Monsieur
>
>
> Par ce mail, je souhaite manifester mon désaccord sur l'implantation
> d'une carrière d'extraction de calcaire ou de tout autre projet
> industriel sur les sites de Laà-Mondrans, Baigts de Béarn, Laneplaa,
> Loubieng, Orthez/Sainte-Suzanne, Ozenx Montestrucq et Salles Mongiscard.
>
> A l'heure actuelle où on ne cesse de sensibiliser la population à la
> transition écologie et énergétique, il est important de protéger notre
> territoire, tant pour la population qui y vie et y travaille que pour
> préserver les différents milieu naturels.
>
> Il est primordial que le PLUi soit le garant de la préservation du
> patrimoine naturel, qu'il garantisse à la population la qualité de son
> cadre de vie, qu'il protège les terres agricoles et préserve la
> biodiversité.
>
> Les changements climatiques entraînent de plus en plus d'épisodes
> orageux violents, provoquant glissement de terrains, routes emportées,
> inondations,...ne fragilisons pas davantage ce milieu naturel
> protecteur par des constructions industrielles.
>
> Le PLUi ne peut permettre la création, l'extension et l'exploitation
> de nouvelles carrières et installations de premier traitements des
> matériaux extraits, ce sur l'ensemble du territoire visé par le
> nouveau PLUi.
>
> Je vous remercie pour l'attention que vous porterez à mon mail.
>
> Cordialement
>
> A Beyriere
>
> 815 Route de Sauveterre
>
> Sainte-Suzanne
>